

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

Conformément à l'article L 1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communal qui aura lieu le :

Séance du 22 mai 2025 à 20h00 à la salle communale, rue Général Dechesne

### ORDRE DU JOUR

\_\_\_\_\_

# SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2025

#### **CPAS**

2. CPAS - Compte 2024

# **Finances**

- 3. Subsides 2025 de moins de 2.500 euros
- 4. Subsides 2025 entre 2.500 et 25.000 euros
- 5. Situation de caisse de la Ville du 05 décembre 2024 Contrôle du Commissaire d'arrondissement
- 6. Situation de caisse de la Ville du 21 février 2025 Contrôle du Commissaire d'arrondissement

#### Personnel

7. Recrutement d'un agent administratif au service communication - Validation des conditions de recrutement

### **PCDR**

- 8. PCDR / Composition de la Commission locale de développement rural (CLDR)
- 9. PCDR / Règlement d'ordre intérieur de la Commission locale de développement rural (CLDR)

### Marchés publics

10. Marché 2024-074 (ter) - Remplacement des conduites d'eau à Mirwart - Approbation des conditions et du mode de passation.

#### Voiries

- 11. Désignation d'une voie publique à Awenne : Rue des Dix Tonnes
- 12. Désignation d'une voie publique à Awenne : Impasse du Réservoir

# Patrimoine immobilier

13. Basilique – réparation/restauration de l'orgue – délégation de la maîtrise d'ouvrage

# Accueil extra-scolaire

14. Approbation de la convention de partenariat du projet "Bulles de midi"

# Représentations

15. SCRL Ardenne et Lesse – Désignation des représentants à l'Assemblée générale et proposition de candidats administrateurs - modifications

### Intercommunales

**HUIS-CLOS** 

- 16. ORES Assets- Assemblée générale ordinaire du 12 juin 2025
- 17. SOFILUX Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2025
- 18. VIVALIA Assemblée générale extraordinaire du mardi 24 juin 2025

Pour le Collège,

Le Directeur Général Le Bourgmestre

Frédéric LEROY Didier NEUVENS